

Description

Titre de l'invention : Le capart

- [0001] L'invention porte sur un procédé d'emprisonnement de peinture pour la décoration textile. Elle trouvera notamment son application dans le domaine de l'artisanat.
- [0002] Dans l'industrie textile, il existe plusieurs procédés pour décorer un tissu.
- [0003] Les deux principales méthodes sont les suivantes : la première consiste à utiliser des fils de chaîne ou de trame préalablement teints, tandis que la deuxième permet de créer un motif imprimé après le tissage du tissu.
- [0004] Ce deuxième procédé s'est développé ces dernières années car il offre une grande flexibilité pour réaliser des motifs variés, quelles que soient la texture et la nature des fibres utilisées.
- [0005] Les plus populaires étant la technique de sérigraphie, qui est une méthode de décoration traditionnelle, ainsi que la technique de sublimation qui permet de transférer un motif sur un support provisoire en utilisant la pression et la chaleur.
- [0006] Bien que les différentes techniques d'impression soient efficaces dans leur catégorie respective, elles ont tendance à être relativement bas de gamme et à se détériorer avec le temps.
- [0007] Cependant, pour créer une décoration plus luxueuse et esthétiquement agréable, il est possible de peindre à la main un motif sur un support textile en utilisant de la peinture spéciale pour textile, qui offre une couleur plus forte et vive.
- [0008] Malheureusement, cette méthode artisanale reste très coûteuse en temps et en peinture, et elle est difficilement réalisable à grande échelle. De plus, la peinture textile présente des défauts d'entretien considérables, car elle s'abîme facilement au fil du temps, notamment lors du lavage ou du contact avec d'autres surfaces, même en suivant les instructions d'entretien recommandées.
- [0009] Le problème le plus contraignant de la peinture textile est sa réaction à la chaleur, qui peut la rendre extrêmement collante. Parfois, la peinture peut même se détacher du support initial et se transférer sur une autre surface, ce qui rend le produit difficile à porter voire gênant.

- [0010] Le but de la présente invention est de proposer un procédé de décoration pouvant emprisonner la peinture et qui pallie aux inconvénients précités tout en permettant d'obtenir un motif artisanal éclatant, peu importe le support textile utilisé, avec une conservation dans le temps spectaculaire.
- [0011] D'autres avantages de la présente invention apparaîtront au cours de la description qui va suivre, qui n'est cependant donnée qu'à titre indicatif et qui n'a pas pour but de la limiter.
- [0012] Selon la présente invention, le procédé d'emprisonnement de la peinture est caractérisé par le fait que :
- [0013] Pour obtenir le résultat graphique souhaité, la première étape consiste à dessiner le contour du motif sur une surface de tissu transparent. Ensuite, on remplit les différentes zones du dessin en y appliquant de la peinture à l'aide d'un pinceau ou d'un autre outil. Une deuxième couche de tissu transparent est ajoutée pour enfermer le motif et le protéger.
- [0014] Ensuite, le résultat est cousu sur le tissu final en y ajoutant un morceau de tissu ou de cuir pour dissimuler la limite du tissu plastique. Le résultat final sera une décoration du support textile qui augmentera l'esthétique de la pièce réalisée.
- [0015] La présente invention sera mieux comprise à la lecture de la description suivante, accompagnée des dessins annexés qui en font partie intégrante.
- [0016] La fig 1 montre l'ensemble des procédés d'emprisonnement de peinture, selon la présente invention. Se procéder a été diviser par couches pour mieux entrevoir la composition et comprendre le résultat final.
- [0017] La fig 2 montre le même angle de vue de dessus de la figure 1 après couture réalisée, chaque phase de décoration ne forme plus qu'un morceau qui est lui-même cousu sur le tissu.
- [0018] La fig.3 montre un exemple d'utilisation de ce procédé de la fig 1 après positionnement sur un vêtement. En référence à ces dessins, on délimite en premier lieu les différentes zones (3) en peignant sur le support textile (2).
- [0019] La découpe des textiles (2) et (5) doit suivre le contour du dessin originel (4) par le haut. Dans le cas de l'exemple présenté ici, la découpe prend la forme d'un ours en peluche, mais il est possible de choisir toute autre forme.
- [0020] Ensuite, pour chaque zone (3), on procède au dépôt de peinture (4) correspondant sur le support textile (2). Après l'application de la peinture, on la laisse sécher pendant environ 10 minutes.

- [0021] Enfin, pour emprisonner la peinture (4) déposée sur le support textile (2) ou (5), on colle le deuxième tissu transparent restant (5) ou (2) sur celui qui vient d'être peint.
- [0022] Pour une finition plus esthétique, on peut ajouter une surface additionnelle (1) perforée avec la même forme que le dessin (4), mais avec un contour supérieur de 25% par rapport au cache (2) et (5). Cela permet de cacher les contours (2) et (5) tout en les intégrant dans la couture finale.
- [0023] La figure 3 présente une vue de dessus qui montre un placement possible pour fixer le patch.
- [0024] Il est important que la dimension et l'emplacement du patch soient choisis de manière à ne pas gêner le porteur.
- [0025] La figure 3 illustre un exemple d'utilisation de cette invention : le patch a été fixé sur un t-shirt de manière à ne pas causer d'inconfort.
- [0026] Cette illustration démontre comment la technique d'emprisonnement de la peinture peut être utilisée pour décorer des vêtements de manière à la fois innovante et esthétique.
- [0027] En ce qui concerne les moyens de coupe, il est possible d'utiliser une presse pour cuir, ce qui offre l'avantage d'une coupe précise et rapide. Par ailleurs, des machines plus avancées peuvent également être utilisées pour plus de flexibilité.
- [0028] En ce qui concerne la qualité des peintures, de bons résultats ont été obtenus avec tous les types de peinture. Il est même possible d'utiliser des peintures non destinées aux textiles.
- [0029] Il est possible d'utiliser différentes techniques pour réaliser le patch, telles que l'utilisation de feutres ou une combinaison de différentes méthodes. Toutefois, l'utilisation de peinture textile garantit les meilleurs résultats en termes de couleurs.
- [0030] De plus, en ce qui concerne les critères de température pour la fixation, ils ne seront plus requis.
- [0031] Il est également important de souligner que d'autres variantes de cette invention peuvent être envisagées sans sortir du cadre de celle-ci.

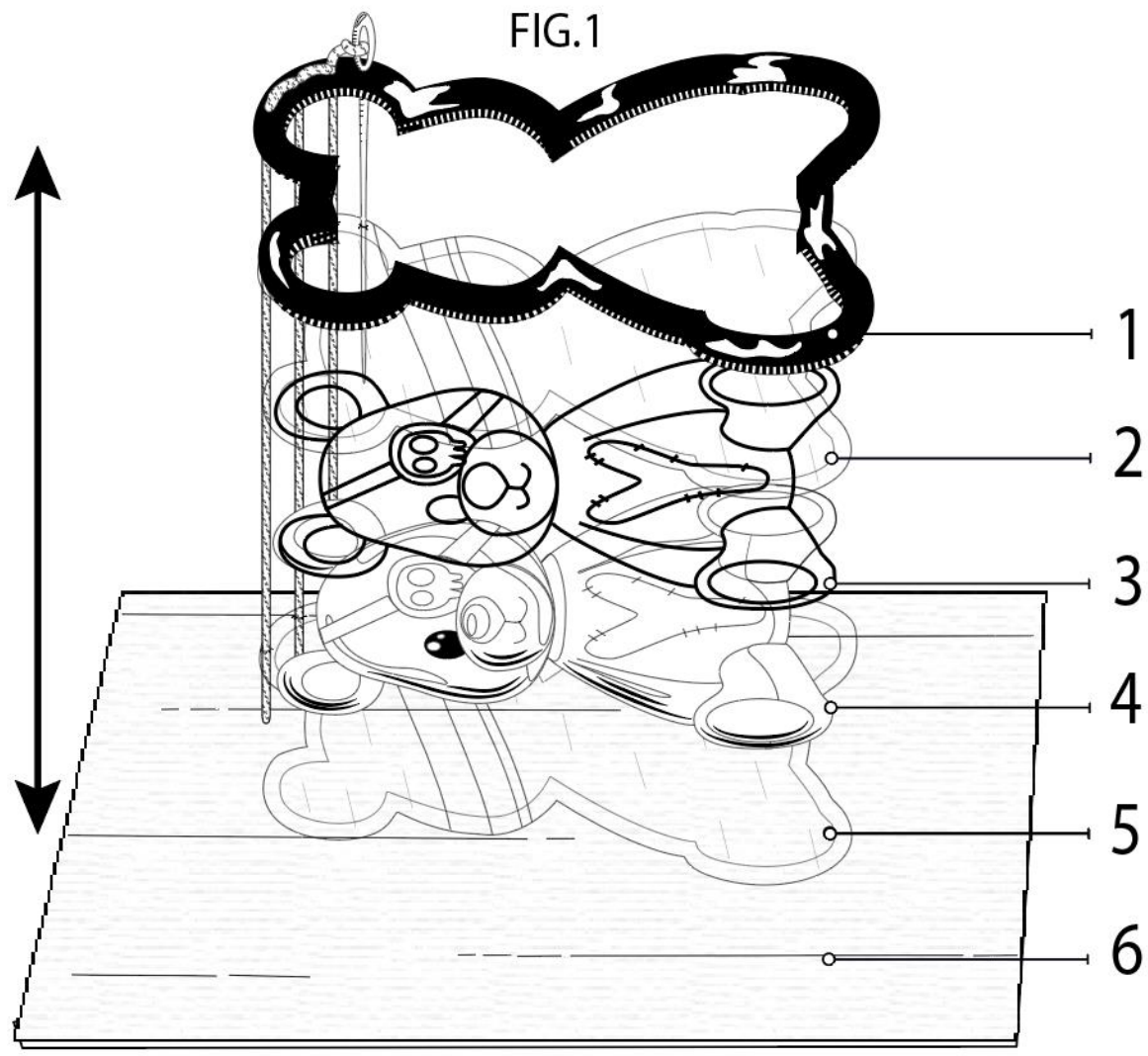
Revendications

- [Revendication 1] Procédé de décoration d'un support textile (6) par lequel on emprisonne de la peinture ou matière similaire (4) caractérisée par le fait que l'on délimite des zones de coloriage (3) dans deux tissus plastique (2) et (5) dont l'ensemble sera ensuite cousu sur le support textile (6) avec une surface (1) perforée pour dissimiler les contours.
- [Revendication 2] Procédé de décoration d'un support textile selon la revendication 1 caractérisé par le fait que l'on délimite les zones de coloration (3) sur l'envers du tissu transparent (2).
- [Revendication 3] Procédé de décoration selon la revendication 1, caractérisé par le fait que l'on utilise des peintures (4)
- [Revendication 4] Procédé de décoration d'un support textile selon la revendication 2, caractérisé par le fait que l'on applique la peinture (4) entre les zones de colorations (3) sur l'envers du support textile transparent (2) pour obtenir un résultat opaque sans laisser de traces de pinceau, sur la surface avant du textile transparent (2).
- [Revendication 5] Procédé de décoration selon la revendication 4, caractérisé par l'ajout d'une deuxième surface de tissu transparent (5) pour finaliser la procédure de protection.
- [Revendication 6] Procédé de décoration d'un support textile selon la revendication 1, caractérisé par le fait de recouvrir les contours de l'ensemble du procédé avec une surface supplémentaire (1), et de coudre en une seule fois l'ensemble du procédé sur la surface textile (6).
- [Revendication 7] Procédé de décoration d'un support textile selon la revendication 1, caractérisé par le fait de coudre l'ensemble du procédé sur le support textile (6)

Abrégé

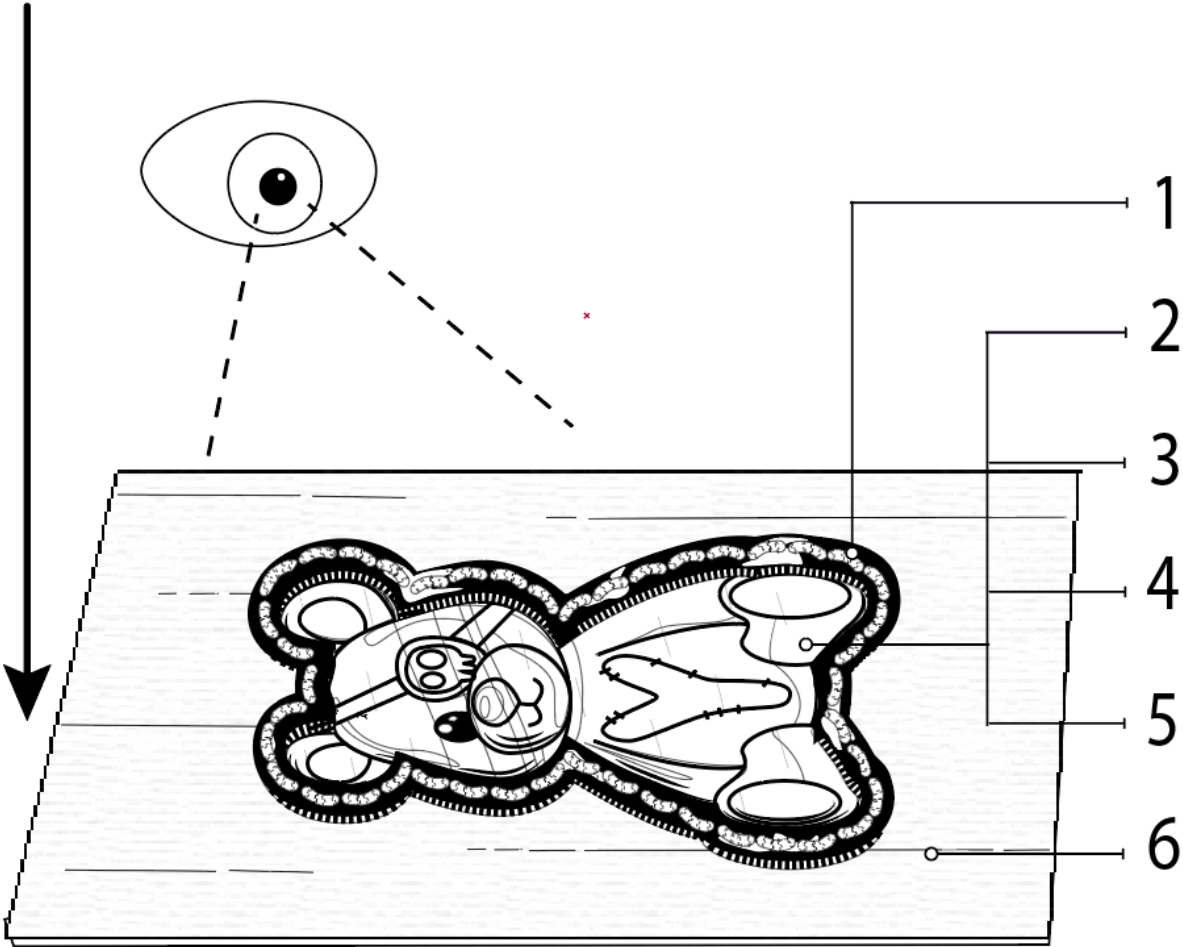
- [0032] Procédé d'emprisonnement de peinture pour décoration textile.
- [0033] Le procédé décrit ici vise à emprisonner la peinture textile afin de résoudre les défis majeurs de cette pratique artisanale.
- [0034] Ce procédé consiste à déposer une matière aqueuse (peinture, aquarelle, etc.) (4) délimitée par des zones (3), qu'on enferme entre deux tissus transparents (2) et (5) de même forme, mais de surface légèrement supérieure. Ceci pour empêcher pour empêcher sa détérioration de chaque côté.
- [0035] Une fois cette étape terminée, l'utilisateur peut ajouter une s'il le souhaite surface décorative supplémentaire (1), puis coudre l'ensemble sur une surface textile (6).
- [0036] Ce procédé est particulièrement destiné à la personnalisation de surfaces textiles pour sublimer un vêtement.
- [0037] Figure pour l'abrégé : fig.

[Fig 1]



[Fig 2]

FIG.2



[Fig 3]

FIG.3

